

Projet de Motion :

Utilisation de la parcelle 5209-route de l'Uche

Exposés des motifs :

Ce projet de motion est en lien avec celui sur la transformation et réaffectation de la salle communale et de ses surfaces attenantes.

Etant donné que :

- les travaux de transformation de la salle communale actuelle ont un coût et qu'en revanche ils ne généreront aucune rentrée d'argent.
- nous n'avons pas ou peu d'espaces à louer sur la commune qui permettent des rentrées de trésorerie.
- en bordure du terrain de football, il n'est pas possible de créer des logements pour des raisons de nuisances sonores.
- certaines entreprises cherchent des espaces à louer à Veyrier.
- en terme de mobilité, la réalisation de surfaces administratives à louer pourrait intéresser les habitants de Veyrier.
- il n'existe pas de vestiaires/douches pour le club de football et que ceux-ci utilisent actuellement les locaux de la P.C.
- la société d'arts martiaux occupe aujourd'hui un local de 35m² (surface nettement insuffisante) et qu'elle a besoin à court terme de plus d'espace pour développer ses activités.

Veyrier-Ensemble vous propose d'étudier en parallèle à la motion sur la salle communale, l'aménagement de la parcelle 5209 en y incluant :

- **des vestiaires avec douches et locaux techniques en sous-sol**
- **une buvette à utilisation multiple**
- **2'000m² de locaux à louer (bureaux, sociétés privées)**
- **un espace de rencontre et de jeux en bordure de cette parcelle**

Cette solution :

- engendrerait des rentrées locatives de 700.000.-par an (350.- /m²/ x 2000m²) pour la commune.
- engendrerait des rentrées fiscales par l'arrivée d'entreprises à forte valeur ajoutée.
- permettrait de rembourser en 10 ans le dit-immeuble sur la parcelle 5209.

- permettrait de rembourser en 10 ans supplémentaire, sur une base d'environ 7 millions de travaux, la rénovation -reconstruction de la salle communale et de ses nouvelles infrastructures.

Nous demandons au C.A. d'étudier cette motion et de revenir avec une proposition d'occupation de l'espace (plans) et une évaluation du coût des travaux de constructions.

Le groupe Veyrier-Ensemble et le groupe Socialiste.